Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/02/2024 à 08h38
Réference de l'AR : 054-200043693-20240215-2024_001-DE
Affiché le 23/02/2024 ; Certifié exécutoire le 23/02/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-01-01

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 15 FEVRIER 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	29	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	35	(a+b+c)

Objet
Approbation du Procès verbal de la séance du 19 DECEMBRE 2023

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :D MULDER (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)- GEORGES D (DONCOURT)-J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON-(LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON)- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON)- JL WOJCIK (LONGUYON- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- HIBLOT P (LONGUYON)- PAQUIN G (Longuyon)- B DELATTRE (Othe) - E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)- L VERON (VILLE HOUDLEMONT)-(A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS Le ROND)-

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : RAULET S (Montigny sur Chiers)- MAZET P (Viviers sur Chiers)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** GRETHEN P (CHARENCY) à J WEISS (Epiez)-)- C LECOINTRE (LONGUYON) à BORASO M (Longuyon)- H BIZOT (LONGUYON) à J SAILLET (Longuyon)- D PIEDFER (Longuyon) à PERCHERON C (Longuyon)

Nota- le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 20/02/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 09/02/2024 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

La rédaction définitive est ratifiée en séance le 15 FEVRIER 2024

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L'unanimité,

Décide de ratifier la rédaction du PV du conseil communautaire du 19 DECEMBRE 2023

Fait à LONGUYON le 20/02/2024

Jean-Pierre JACQUE